

## Inhaltsverzeichnis

<b>DE LA NATURE DU BIEN.</b>	<b>3</b>
CHAPITRE PREMIER. DIEU, BIEN SUPRÊME ET INCORRUPTIBLE. . . . .	3
CHAPITRE II. COMMENT CES PRINCIPES SUFFISENT POUR RÉFUTER LES MANICHÉENS. . . . .	3
CHAPITRE III. BIENS GÉNÉRAUX QUE NOUS TROUVONS DANS LES CHOSSES CRÉÉES. . . . .	4
CHAPITRE IV. LE MAL N'EST QUE LA CORRUPTION DU MODE, DE LA BEAUTÉ ET DE L'ORDRE. . . . .	4
CHAPITRE V. UNE CHOSE D'UN ORDRE SUPÉRIEUR, QUOIQUE COR- ROMPUE, L'EMPORTE SUR UNE CHOSE D'UN ORDRE INFÉRIEUR, QUOIQUE NON CORROMPUE. . . . .	4
CHAPITRE VI. LA NATURE INCORRUPTIBLE CONSTITUE LE SOUVER- AIN BIEN. . . . .	5
CHAPITRE VII. POUR LES AMES RAISONNABLES IL Y A UNE CORRUP- TION VOLONTAIRE ET UNE CORRUPTION PÉNALE. . . . .	5
CHAPITRE VIII. DE QUOI RÉSULTE LA BEAUTÉ DE L'UNIVERS. . . . .	6
CHAPITRE IX. CHAQUE FAUTE A SON CHATIMENT DÉTERMINÉ. . . . .	6
CHAPITRE X. LE NÉANT, PRINCIPE ET CAUSE DE LA CORRUPTION. . . . .	6
CHAPITRE XI. COMMENT UNE CHOSE PEUT NUIRE, ET A QUI. . . . .	6
CHAPITRE XII. TOUS LES BIENS VIENNENT DE DIEU. . . . .	7
CHAPITRE XIII. DIEU, SOURCE DE CHAQUE BIEN PARTICULIER. . . . .	7
CHAPITRE XIV. POURQUOI LES BIENS INFÉRIEURS SONT DÉSIGNÉS DIFFÉREMMENT. . . . .	7
CHAPITRE XV. LA BEAUTÉ DANS LE CORPS D'UN SINGE EST UN BIEN, QUOIQUE D'UN ORDRE INFÉRIEUR. . . . .	8
CHAPITRE XVI. DIEU A JUSTEMENT ORDONNÉ LA PRIVATION DES BI- ENS. . . . .	8
CHAPITRE XVII. AUCUNE NATURE N'EST MAUVAISE EN ELLE-MÊME. . . . .	8
CHAPITRE XVIII. L'HYLÉ DES ANCIENS N'ÉTAIT PAS UN MAL. . . . .	9
CHAPITRE XIX. L'ÊTRE VÉRITABLE N'APPARTIENT QU'À DIEU. . . . .	9
CHAPITRE XX. LA DOULEUR DANS LES NATURES BONNES. . . . .	10
CHAPITRE XXI. ETYMOLOGIE DE L'EXPRESSION : MODIQUE. . . . .	10
CHAPITRE XXII. LE MODE SE TROUVE-T-IL EN DIEU DE QUELQUE MA- NIÈRE. . . . .	10
CHAPITRE XXIII. POURQUOI DIT-ON UN MAUVAIS MODE, UNE MAU- VAISE FORME, UN MAUVAIS ORDRE ? . . . . .	11
CHAPITRE XXIV. L'IMMUTABILITÉ DE DIEU PROUVÉE PAR L'ÉCRITURE. . . . .	11

CHAPITRE XXV. FAUSSE INTERPRÉTATION DE CES PAROLES: RIEN N'À ÉTÉ FAIT SANS LUI. . . . .	12
CHAPITRE XXVI. LES CRÉATURES TIRÉES DU NÉANT. . . . .	13
CHAPITRE XXVII. EXPLICATION DES PAROLES DE L'APÔTRE. . . . .	13
CHAPITRE XXVIII. LE PÉCHÉ EST L'OEUVRE PROPRE DU PÉCHEUR. . . . .	13
CHAPITRE XXIX. DIEU N'EST NULLEMENT SOUILLÉ PAR NOS PÉCHÉS. . . . .	14
CHAPITRE XXX. DIEU AVTEUR DES BIENS INFIMES ET TERRESTRES. . . . .	14
CHAPITRE XXXI. IL APPARTIENT ÉGALEMENT A DIEU DE PUNIR ET DE PARDONNER. . . . .	14
CHAPITRE XXXII. LE POUVOIR DE NUIRE VIENT DE DIEU. . . . .	15
CHAPITRE XXXIII. LES ANGES DEVENUS MAUVAIS PAR LE PÉCHÉ. . . . .	16
CHAPITRE XXXIV. LA NATURE DU PÉCHÉ. . . . .	16
CHAPITRE XXXV. POURQUOI LA DÉFENSE FAITE A ADAM. . . . .	17
CHAPITRE XXXVI. LE MAL VIENT DE L'ABUS DES CRÉATURES. . . . .	17
CHAPITRE XXXVII. DIEU TIRE LE BIEN DU MAL. . . . .	17
CHAPITRE XXXVIII. L'ENFER EN SOI N'EST PAS UN MAL. . . . .	17
CHAPITRE XXXIX. EN QUEL SENS LE FEU DE L'ENFER EST-IL ÉTERNEL. . . . .	18
CHAPITRE XL. RIEN NE PEUT NUIRE A DIEU. . . . .	18
CHAPITRE XLI. ERREURS MANICHÉENNES SUR LA NATURE DU BIEN ET DU MAL. . . . .	18
CHAPITRE XLII. BLASPHEMES MANICHÉENS CONTRE LA NATURE DE DIEU. . . . .	20
CHAPITRE XLIII. LA NATURE DE DIEU ACCUSÉE PAR LES MANICHÉENS. . . . .	22
CHAPITRE XLIV. TURPITUDES INCROYABLES IMAGINÉES EN DIEU PAR MANÈS. . . . .	23
CHAPITRE XLV. TURPITUDES JUSTEMENT ATTRIBUÉES AUX MANI- CHÉENS. . . . .	23
CHAPITRE XLVI. CRIMINELLE DOCTRINE DE LA LETTRE FONDAMEN- TALE. . . . .	24
CHAPITRE XLVII. MANÈS COMMANDE LA PERPÉTRATION DE CES HORREURS. . . . .	25
CHAPITRE XLVIII. AUGUSTIN DEMANDE A DIEU LA CONVERSION DES MANICHÉENS. . . . .	26

Titel Werk: De natura boni Autor: Augustinus von Hippo Identifier: CPL 323 Time: 5.  
Jhd.

Titel Version: De la nature du bien Sprache: français Bibliographie: DE LA NATURE  
DU BIEN. Traduction de M. l'abbé BURLERAUX. Oeuvres complètes de saint Augustin  
traduites pour la première fois en français, sous la direction de M. Raulx, Bar-Le-Duc, L.

Guérin & Cie, éditeurs, 1869, Tome XIV.

## **DE LA NATURE DU BIEN.**

Traduction de M. l'abbé BURLERAUX.

Oeuvres complètes de saint Augustin traduites pour la première fois en français, sous la direction de M. Raulx, Bar-Le-Duc, L. Guérin & Cie, éditeurs, 1869, Tome XIV.

### **CHAPITRE PREMIER. DIEU, BIEN SUPRÊME ET INCORRUPTIBLE.**

Dieu, tel est le bien suprême et infini; c'est dire clairement que ce bien est souverainement immuable et dès lors essentiellement immortel, essentiellement éternel. Tous les autres biens particuliers n'ont d'autre principe que ce bien suprême, mais ils ne sont pas de même nature. Ce qui est de même nature que lui, n'est autre que lui-même; mais ce qui a été fait par lui, n'est pas ce qu'il est lui-même. Puisque seul il est immuable, tous les autres biens tirés du néant sont soumis au changement. S'ils existent, c'est de lui qu'ils ont reçu l'être, car il est tout-puissant, et du néant ou de ce qui n'est pas il peut créer des biens ou plus grands ou plus petits, célestes et terrestres, spirituels et corporels. Il est aussi souverainement juste. Voilà pourquoi ce qu'il a tiré du néant, il n'a pu l'égaliser à ce qu'il a engendré de sa propre nature. Ainsi donc, tous les biens particuliers, quel que soit leur degré dans l'échelle des êtres, les grands comme les petits, n'ont que Dieu pour principe. D'un autre côté, toute nature en tant que nature est toujours un bien; à ce titre elle est nécessairement l'oeuvre du Dieu suprême et véritable, car tous les biens, que leur excellence les rapproche du souverain bien ou que leur simplicité les en éloigne et les place au dernier rang, tous ont infailliblement pour principe le bien suprême. De là je conclus que tout esprit est soumis au changement, et que tout corps vient de Dieu: l'esprit et la matière c'est là toute la nature créée. Donc toute nature est nécessairement ou esprit ou corps. Dieu aussi est Esprit, mais l'Esprit immuable; tout esprit soumis au changement n'est qu'une nature créée, quoique supérieure au corps. De son côté, le corps n'est pas un esprit, quoique dans le sens figuré on donne le nom d'esprit au vent, parce qu'il nous est invisible en lui-même, quoique ses effets nous soient parfaitement sensibles.

### **CHAPITRE II. COMMENT CES PRINCIPES SUFFISENT POUR RÉFUTER LES MANICHÉENS.**

Nous connaissons des hommes qui, ne pouvant comprendre que toute nature, esprit ou corps, est bonne par elle-même, parce qu'ils voient l'esprit victime de l'iniquité, et le corps, de la mortalité, ne trouvent d'autre parti à prendre que de soutenir que Dieu n'est l'auteur ni

de l'esprit méchant ni du corps mortel. C'est à eux que nous nous adressons en ce moment. Ils avouent que tout ce qui est bien n'a d'autre principe que le Dieu suprême et véritable : c'est là une vérité hors de toute discussion, et je déclare que s'ils veulent en peser les conséquences, elle suffit à elle seule pour les arracher à l'erreur.

### **CHAPITRE III. BIENS GÉNÉRAUX QUE NOUS TROUVONS DANS LES CHOSES CRÉÉES.**

Nous, catholiques, nous adorons Dieu principe de tous les biens grands ou petits, principe de tout monde grand ou petit, principe de toute beauté grande ou petite, principe de tout ordre grand ou petit. Plus les choses créées reflètent le mode, la beauté et l'ordre, plus elles sont bonnes; moins elles brillent par le mode, la beauté et l'ordre, moins elles sont bonnes. Sans parler d'une multitude d'autres caractères qui découlent plus ou moins directement de ceux-ci, je dis que le mode, la beauté et l'ordre sont trois biens généraux que nous rencontrons dans toutes les choses créées, spirituelles ou corporelles. Dieu surpasse donc infiniment toute créature quant au mode, quant à la beauté et quant à l'ordre; il ne s'agit pas ici d'une supériorité résultant de l'élévation locale, mais d'une puissance ineffable et divine, d'où découle nécessairement tout ce qui est mode, beauté ou ordre. Là où ces trois caractères sont à un haut degré, le bien y est dans la même proportion; de même, le bien est médiocre, là où ils sont à un faible degré; sont-ils nuls? le bien y est également nul. De même, là où ces trois caractères sont grands, les natures sont grandes; s'ils sont faibles, les natures sont petites; s'ils manquent absolument, la nature est nulle. Donc toute nature est bonne.

### **CHAPITRE IV. LE MAL N'EST QUE LA CORRUPTION DU MODE, DE LA BEAUTÉ ET DE L'ORDRE.**

Avant de demander d'où vient le mal, il faut d'abord chercher quelle est sa nature. Or, le mal n'est autre chose que la corruption ou du mode, ou de la beauté, ou de l'ordre naturel. La nature mauvaise est donc celle qui est corrompue; car toute nature qui n'est pas corrompue est bonne. Même la nature corrompue ne laisse pas que d'être bonne en tant qu'elle est nature; mais elle est mauvaise en tant qu'elle est corrompue.

### **CHAPITRE V. UNE CHOSE D'UN ORDRE SUPÉRIEUR, QUOIQUE CORROMPUE, L'EMPORTE SUR UNE CHOSE D'UN ORDRE INFÉRIEUR, QUOIQUE NON CORROMPUE.**

Il peut arriver qu'une nature, placée dans un ordre plus élevé quant au mode et quant à la beauté, se corrompe et reste cependant supérieure à une autre nature non corrompue,

mais placée dans un ordre inférieur quant au mode et quant à la beauté. C'est ainsi qu'en se renfermant dans l'effet produit sur les yeux de l'homme, l'or, même corrompu, l'emporte sur l'argent non corrompu ; et que l'argent, quoique corrompu, l'emporte à son tour sur le plomb non corrompu. Il en est de même dans les choses morales et spirituelles. Ainsi une puissance rationnelle, quoique corrompue, reste supérieure à toute substance privée de raison, quoique non corrompue ; un esprit, quoique corrompu, est supérieur à un corps quoique non corrompu. En effet, toute nature qui, en vertu de sa supériorité sur le corps, est pour lui un principe de vie, l'emporte toujours sur une nature qui n'a pas la vie par elle-même. Supposez un esprit de vie aussi corrompu que vous voudrez, il peut toujours donner la vie au corps; et, en cette qualité, fût-il corrompu, il l'emporte sur le corps, celui-ci fût-il dans toute son intégrité.

## **CHAPITRE VI. LA NATURE INCORRUPTIBLE CONSTITUE LE SOUVERAIN BIEN.**

Si la corruption détruit, dans les choses corruptibles, tout ce qui y constituait le mode, la beauté et l'ordre, elle détruit aussi par le fait la nature elle-même. Il suit de là que toute nature essentiellement incorruptible est par elle-même le souverain bien, c'est-à-dire Dieu. Dès lors toute nature soumise à la corruption n'est qu'un bien imparfait et particulier, car la corruption ne peut l'atteindre qu'en détruisant ou en diminuant en elle ce qui constitue sa bonté.

## **CHAPITRE VII. POUR LES AMES RAISONNABLES IL Y A UNE CORRUPTION VOLONTAIRE ET UNE CORRUPTION PÉNALE.**

Tel est le don fait par le Créateur aux créatures les plus excellentes, c'est-à-dire aux esprits raisonnables, que s'ils le veulent, ils peuvent se soustraire à la corruption. En effet, s'ils se conservent dans une parfaite dépendance à l'égard du Seigneur, ils restent en communication avec son incorruptible beauté; au contraire, s'ils se révoltent contre Dieu, c'est volontairement qu'ils se livrent à la corruption du péché, et ensuite ils subiront involontairement la corruption pour châtement. Dieu est pour nous un bien si grand et si généreux, qu'en nous attachant à lui, aucun mal ne peut nous atteindre; de même, parmi les choses créées, la nature raisonnable est une chose si excellente, qu'aucun bien ne peut la rendre heureuse si ce n'est Dieu. En péchant, l'homme sort de l'ordre, le châtement l'y fait rentrer; mais parce que cet ordre n'est pas conforme à sa nature, nous l'appelons une peine. Au contraire, envisagé par rapport à sa faute, ce châtement lui est parfaitement approprié .: voilà pourquoi nous l'appelons justice.

## **CHAPITRE VIII. DE QUOI RÉSULTE LA BEAUTÉ DE L'UNIVERS.**

En dehors de l'esprit raisonnable, aucune des autres créatures inférieures ne peut être ni heureuse ni malheureuse. Toutefois, comme l'ordre et la beauté rendent ces natures bonnes en elles-mêmes; comme, en cette qualité, c'est de Dieu seul qu'elles ont reçu l'existence et la bonté, nous affirmons sans crainte que ces natures d'un degré inférieur ont été ordonnées de telle sorte que les plus faibles doivent le céder aux plus fortes, les plus fragiles aux plus durables, les plus impuissantes aux plus puissantes, les terrestres aux célestes; l'harmonie de l'ensemble résulte de cette dépendance générale. Dans l'ordre naturel les choses paraissent et disparaissent pour faire place à d'autres: cette variété est un des principaux caractères de la beauté; de cette manière, ce qui périt ou cesse d'être ne porte aucune atteinte au mode, à la beauté et à l'ordre de l'ensemble. Voyez un discours: chaque syllabe, chaque son naît et disparaît; et de cette succession bien harmonisée résulte la beauté du discours.

## **CHAPITRE IX. CHAQUE FAUTE A SON CHÂTIMENT DÉTERMINÉ.**

Quant à fixer la nature et la gravité du châtement dû à telle faute, l'homme n'y peut rien, Dieu seul en est juge. Quand Dieu fait remise de ce châtement aux pécheurs convertis, c'est un effet de sa bonté infinie, mais il n'y a aucune injustice de sa part, quand il frappe le coupable du châtement qu'il mérite; car la nature de l'ordre exige que le pécheur gémissent plutôt dans son supplice, que de se réjouir impunément dans son péché. Eh bien ! fût-elle accablée dans son châtement, cette nature présente encore du mode, de la beauté et de l'ordre, elle est donc encore un bien en elle-même; elle ne cesserait d'être un bien qu'en cessant d'être une nature, c'est-à-dire en perdant entièrement le mode, la beauté et l'ordre.

## **CHAPITRE X. LE NÉANT, PRINCIPE ET CAUSE DE LA CORRUPTION.**

Toutes les natures corruptibles ne sont donc des natures que parce qu'elles ont reçu l'être de Dieu. D'un autre côté, elles ne seraient pas corruptibles si elles avaient été engendrées de la substance divine, car alors elles seraient ce qu'est Dieu lui-même. Dès lors, de quelque mode, de quelque beauté, de quelque ordre qu'elles jouissent, elles n'en jouissent que parce qu'elles ont été créées par Dieu ; et si elles sont corruptibles, c'est uniquement parce qu'elles ont été tirées du néant. N'est-ce donc pas une sacrilège audace d'égaliser le néant à Dieu, en comparant ce qui est né de Dieu avec ce qui est sorti du néant?

## **CHAPITRE XI. COMMENT UNE CHOSE PEUT NUIRE, ET A QUI.**

Rien ne peut nuire à Dieu, de quelque manière que ce soit; quant aux créatures, rien ne doit leur nuire injustement. En effet, s'il en est qui nuisent injustement, la volonté injuste qui les

dirige leur sera imputée comme un crime. D'un autre côté, la puissance qui leur permet de nuire, c'est de Dieu même qu'ils la tiennent, et Dieu sait quels châtimens méritent à leur insu, ceux à qui il permet que le mal arrive.

## **CHAPITRE XII. TOUS LES BIENS VIENNENT DE DIEU.**

Si nos adversaires qui supposent l'existence d'une nature que Dieu n'a pas créée, voulaient seulement réfléchir sur ces considérations si simples et si évidentes, ils ne seraient plus tentés de recourir à ces nombreux blasphèmes par le moyen desquels ils prétendent concilier le souverain mal avec des biens de toute sorte, et trouver en Dieu des maux si nombreux. Comme je l'ai dit plus haut, il suffirait, pour les ramener à la vérité dont l'évidence les frappe malgré eux, qu'ils voulussent ne pas perdre de vue que tout ce qui est bien ne peut venir que de Dieu. Soutenir que les grands biens viennent de celui-ci, et les petits biens de celui-là, c'est une absurdité; tous les biens, grands et petits, n'ont d'autre principe que Dieu, qui est le souverain bien.

## **CHAPITRE XIII. DIEU, SOURCE DE CHAQUE BIEN PARTICULIER.**

Enumérons tous les biens en aussi grand nombre qu'il nous sera possible, et quand nous aurons attribué à Dieu tous ceux dont il est la source, nous verrons si, en dehors de ces biens, une seule nature nous paraîtra capable d'exister. Toute existence grande et petite, toute puissance grande et petite, toute santé grande et petite, toute mémoire grande et petite, toute force grande et petite, tout entendement, toute tranquillité, toute richesse, tout sentiment, toute lumière, toute suavité, toute mesure, toute beauté, toute paix et autres biens semblables soit spirituels, soit corporels, tout mode, toute forme, tout ordre grand et petit, tout cela ne peut venir que de Dieu. Celui qui voudra abuser de tous ces biens, Dieu le frappera dans sa justice; supposez au contraire qu'aucun de ces biens n'existe, comment une seule nature pourrait-elle exister?

## **CHAPITRE XIV. POURQUOI LES BIENS INFÉRIEURS SONT DÉSIGNÉS DIFFÉREMMENT.**

Parmi ces biens, ceux qui sont d'un ordre inférieur portent, il est vrai, des noms contraires, mais ce n'est que par comparaison avec ceux d'un ordre supérieur. Par exemple, la forme humaine est le véritable type de la beauté; si à cette beauté vous comparez celle du singe, cette dernière vous paraîtra une difformité véritable. Cela suffit pour qu'un ignorant se trompe jusqu'à appeler la première un bien, la seconde un mal; il ne considère plus dans le corps du singe le mode qui lui est propre, l'harmonie des membres, la concordance des parties, le soin de son existence et une multitude d'autres choses qu'il serait trop long d'énumérer.

## **CHAPITRE XV. LA BEAUTÉ DANS LE CORPS D'UN SINGE EST UN BIEN, QUOIQUE D'UN ORDRE INFÉRIEUR.**

Faisons en sorte d'être compris, même par les intelligences les plus paresseuses ; poussons à bout ceux qui s'obstinent dans leur résistance et refusent d'avouer l'évidence ; demandons-leur si la corruption peut nuire au corps d'un singe. Si la corruption peut le rendre plus laid, que lui enlèvera-t-elle ? n'est-ce pas le bien de la beauté ? Au contraire, aussi longtemps que cette beauté persévère, aussi longtemps subsiste la nature même du corps. Mais puisque la nature est détruite par le fait même de la destruction du bien, il faut conclure rigoureusement que la nature est bonne. De même, dans la lenteur nous voyons le contraire de la rapidité; et cependant on ne peut appeler lent celui qui ne se donne aucun mouvement. Le son aigu- nous paraît contraire au son grave; faites que la voix n'ait plus ni forme ni caractère, vous tombez dans le silence le plus profond ; et cependant le silence est regardé comme étant le contraire de la voix. Ce qui est clair et ce qui est obscur nous paraissent deux choses contraires; et cependant, même ce qui est obscur possède encore quelque lumière, car si la lumière manquait absolument, les ténèbres dans l'absence de toute lumière seraient ce qu'est le silence par l'absence de toute voix.

## **CHAPITRE XVI. DIEU A JUSTEMENT ORDONNÉ LA PRIVATION DES BIENS.**

Nous remarquons dans les choses créées une belle variété dans la distribution des biens, et pour peu qu'on y prête attention on est frappé de l'admirable succession dans laquelle ils se présentent. Par exemple, Dieu, en privant de lumière certains lieux du monde et certaines heures du jour, s'est montré aussi sage dans la formation des ténèbres que dans la création du jour. Les silences dont nous entrecoupons un discours, en rehaussent la beauté et prouvent notre talent; combien plus belles assurément sont les privations dont certains objets furent frappés de la part du Créateur de toutes choses ! De là vient que, dans le cantique des trois jeunes israélites, la lumière et les ténèbres louent de concert le Seigneur<sup>1</sup>, c'est-à-dire qu'elles soulèvent le besoin de la louange dans le coeur de ceux qui savent les contempler.

## **CHAPITRE XVII. AUCUNE NATURE N'EST MAUVAISE EN ELLE-MÊME.**

Aucune nature, comme telle, n'est donc mauvaise, et le mal en elle n'est qu'une diminution du bien. Si, à force de diminuer, le bien disparaissait entièrement, toute nature serait anéantie par le fait, non-seulement telle nature en particulier, non-seulement la nature imaginée par les Manichéens, et dans la quelle nous trouvons tant de caractères de bonté, mais toute

---

<sup>1</sup>Ps. CII, 8.

nature dont il soit possible de se faire l'idée.

## **CHAPITRE XVIII. L'HYLÉ DES ANCIENS N'ÉTAIT PAS UN MAL.**

Cette matière que les anciens appelaient Hylé, ne doit pas être regardée comme un mal en soi. Je ne parle pas de ce je ne sais quoi, que Manès, dans son orgueilleuse démente, a appelé Hylé. Comme il lui attribuait la formation des corps, on a conclu qu'il en faisait un Dieu, car Dieu seul a le pouvoir de former et de créer les corps. En effet, pour qu'un corps existe, il doit présenter un mode, une forme, un ordre, trois caractères qui sont tout autant de biens réels, et qui ne peuvent avoir d'autre principe que Dieu, comme, sans doute, ils en conviennent eux-mêmes. Or, cette Hylé n'est qu'une matière informe et sans qualité, ce qui ne les empêche pas de croire que c'est d'elle que sont formées toutes les qualités que nous percevons dans les objets; une telle doctrine était déjà professée par les anciens. C'est, du reste, sous ce nom que les Grecs désignent la forêt, parce qu'elle fournit les matériaux aux constructions, quoique par elle-même elle soit incapable de faire quoi que ce soit. Même, cette Hylé ne doit donc pas être regardée comme un mal, quoique, loin de la percevoir par une forme extérieure déterminée, on puisse à peine s'en faire une idée par l'absence de toute forme. Il suffit qu'elle soit capable de recevoir telle forme que ce soit; or, si elle n'avait pas au moins cette capacité, on ne pourrait plus l'appeler matière. Si donc la forme est un bien comme la beauté, la capacité même de recevoir une forme doit également être un bien. La sagesse est un bien; c'est un bien aussi d'être capable de sagesse. Et puisque tout bien vient de Dieu, il faut rigoureusement conclure que cette matière grossière dont nous parlons, si elle existe, ne peut être que l'oeuvre de Dieu.

## **CHAPITRE XIX. L'ÊTRE VÉRITABLE N'APPARTIENT QU'À DIEU.**

Quelle magnificence dans cette parole adressée par Dieu à son serviteur : « Je suis Celui qui suis; et tu diras aux enfants. d'Israël : « Celui qui est m'a envoyé vers vous<sup>2</sup> ». Dieu est l'être parfait, puisqu'il est immuable. En effet, un objet, en changeant, devient ce qu'il n'était pas; il n'y a donc que celui qui est immuable qui ait l'être véritable; et tout ce qui a été créé par lui a reçu de lui une manière d'être particulière. Celui qui est l'être souverain, n'a donc pour opposé que le néant; et puisque tout bien vient de lui, ce qui n'a qu'une bonté naturelle vient également de lui, puisque tout ce qui a l'être naturel est bon. D'où je conclus de nouveau que toute nature est bonne, que tout bien vient de Dieu; et, par conséquent, que toute nature vient de Dieu.

---

<sup>2</sup>Ps. CII, 8.

## **CHAPITRE XX. LA DOULEUR DANS LES NATURES BONNES.**

La douleur, que certains hommes regardent comme le plus grand de tous les maux, qu'il s'agisse de la douleur de l'esprit ou de la douleur du corps, ne peut se rencontrer que dans les natures bonnes. En effet, ce qui résiste jusqu'à la douleur affirme à sa manière qu'il refuse de ne pas être ce qu'il était, parce qu'il était bien. Quand c'est pour devenir meilleur que l'on souffre, la douleur est utile; quand c'est pour devenir pire, la douleur est inutile. La douleur dans l'esprit n'est donc, à proprement parler, que l'effort de la volonté pour résister à une puissance supérieure; dans le corps, ce qui constitue la douleur, c'est la résistance opposée par les sens à un corps plus puissant. Les plus grands maux sont ceux qui sont sans douleur; ainsi, se réjouir de l'iniquité est un mal bien plus grand que de s'attrister de la corruption. Toutefois cette joie, même dans l'iniquité, ne peut venir que de l'acquisition de biens d'un ordre inférieur, tandis que l'iniquité est un acte de renoncement aux biens supérieurs. De même, quand il s'agit du corps, une plaie accompagnée de douleur est préférable à une putréfaction sans douleur : ce qui constitue proprement la corruption. Cette corruption n'a pas été goûtée par le corps du Sauveur, et ainsi fut accomplie la prophétie : « Vous ne permettrez pas que votre saint voie la corruption<sup>3</sup> ». Ne sait-on pas que ce corps a été perforé par les clous et transpercé par une lance? Du reste, la corruption même du corps n'est possible qu'autant qu'il y a quelque bien à détruire. Si toute espèce de bien a disparu, la nature même a cessé d'être, et la corruption, par le fait, devient impossible.

## **CHAPITRE XXI. ETYMOLOGIE DE L'EXPRESSION : MODIQUE.**

Ce qui est petit, exigü, nous le désignons d'ordinaire par cette expression : modique; et cela, parce qu'il y a encore un certain mode qui résiste, autrement cet objet n'existerait pas. Au contraire, ce qui prend des proportions trop grandes s'appelle immodique, immodéré, et ce trop constitue de lui-même une faute; cependant, sous un Dieu qui a tout disposé avec poids, nombre et mesure<sup>4</sup>, il est nécessaire que, même ces excès soient enchaînés dans un mode quelconque.

## **CHAPITRE XXII. LE MODE SE TROUVE-T-IL EN DIEU DE QUELQUE MANIÈRE.**

On ne saurait dire que le mode s'applique à Dieu, dans la crainte qu'on ne lui suppose une fin. Toutefois, ce serait un blasphème de soutenir que Dieu est immodéré dans son être, puisque c'est lui qui est la source du mode sans lequel rien ne pourrait exister. D'un autre côté, on ne peut pas dire que Dieu est modéré, en ce sens du moins qu'il aurait reçu le mode d'un être étranger. Il nous suffit donc de dire qu'il est le mode suprême, en entendant par

---

<sup>3</sup>Matt. V, 45.

<sup>4</sup>Ps. CII, 8.

là qu'il est le souverain bien. En effet, tout mode est un bien en soi; d'où il suit que tout ce qui est modéré, modeste, modifié, mérite nos, éloges. Nous prenons aussi quelquefois le mode dans le sens de fin ou de terme :c'est ainsi que nous disons qu'il n'y a aucun mode, quand il n'y a aucune fin; souvent c'est là un titre d'éloges comme dans ces paroles : « Et son royaume n'aura pas de fin<sup>5</sup> ». On pourrait dire également : Son règne n'aura pas de mode, en donnant à ce mot la signification de fin ou de terme; car, dans son sens premier, il exprimerait l'absence complète de règne, puisque ce n'est pas régner que de régner sans mode.

### **CHAPITRE XXIII. POURQUOI DIT-ON UN MAUVAIS MODE, UNE MAUVAISE FORME, UN MAUVAIS ORDRE ?**

On dit d'un mode, d'une forme, d'un ordre qu'ils sont mauvais, quand ils sont inférieurs à ce qu'ils devraient être, ou quand ils ne sont pas appliqués aux objets auxquels ils conviennent, ou qu'ils leur sont appliqués d'une manière inconvenante. Ainsi on dit de quelqu'un qu'il n'a pas agi suivant un bon mode, soit parce qu'il n'a pas fait ce qu'il devait, soit parce qu'il n'aurait pas dû agir de cette sorte en telle matière, soit parce qu'il a violé les règles de la convenance. En conséquence, il peut se faire qu'on lui reproche son acte, non pas à cause de l'acte en lui-même, mais uniquement parce qu'il ne lui a pas imprimé le mode convenable. De même, la forme peut paraître mauvaise, uniquement par comparaison avec une forme plus belle ou mieux proportionnée; celle-là sera moindre, celle-ci sera plus grande, non pas quant à la masse, mais quant à la beauté. Elle peut aussi être défectueuse parce qu'elle n'aurait pas dû être appliquée à tel objet auquel elle ne convient pas: par exemple, il est indécent qu'un homme se promène nu dans une place publique, tandis qu'il est tout naturel de le voir nu dans un bain. Enfin l'ordre lui-même est mauvais, quand il est inférieur à ce qu'il devrait être; qu'une chose soit moins ordonnée ou ordonnée autrement qu'il ne faut, cela suffit pour qu'elle paraisse désordonnée. Toutefois, partout où nous rencontrons un certain mode, une certaine forme, un certain ordre, nous pouvons affirmer qu'il y a là quelque bien, quelque nature; au contraire, là où il n'y a aucun mode, aucune forme, aucun ordre, il n'y a non plus aucun bien, aucune nature.

### **CHAPITRE XXIV. L'IMMUTABILITÉ DE DIEU PROUVÉE PAR L'ÉCRITURE.**

Nous devons toujours chercher dans les saintes Ecritures le fondement à l'édifice de notre croyance et aux investigations de la raison ; de cette manière, ceux qui ont l'intelligence moins perspicace peuvent toujours s'appuyer sur l'autorité et mériter ainsi de comprendre. Quant à ceux qui ont l'intelligence plus développée, mais qui n'ont pas des saintes lettres une

---

<sup>5</sup>Matt. V, 45.

connaissance suffisante, qu'ils se gardent bien de croire que nous comptons plus sur notre intelligence que sur les livres sacrés. Parlant donc de l'immutabilité de Dieu, le Psalmiste s'écrie: « Vous les changerez et ils seront changés; vous, au contraire, vous êtes toujours le même<sup>6</sup> ». Nous lisons au livre de la Sagesse: « Elle demeure en elle-même, et renouvelle toutes choses<sup>7</sup> ». Saint Paul nous dit: « Gloire au Dieu invisible, incorruptible<sup>8</sup> » ; saint Jacques : « Tout don excellent et parfait nous vient d'en haut, du Père des lumières, en qui il n'y a ni changement, ni obscurité du moment<sup>9</sup> ». D'un autre côté, pour nous prouver que ce qui est engendré de Dieu est de la même nature que lui, le Sauveur nous dit: « Moi et mon Père nous ne sommes qu'un<sup>10</sup> ». Pour nous prouver que le Fils n'a été ni fait ni créé, mais qu'il a fait toutes choses, l'écrivain sacré s'exprime ainsi: « Au commencement était le Verbe, et le Verbe était en Dieu et le Verbe était Dieu. Tout a été fait par lui, et sans lui rien n'a été fait<sup>11</sup> » ; c'est-à-dire que rien de ce qui a été fait n'a été fait sans lui.

## **CHAPITRE XXV. FAUSSE INTERPRÉTATION DE CES PAROLES: RI-EN N'A ÉTÉ FAIT SANS LUI.**

Que penser de l'extravagance de certains hérétiques qui veulent que le mot rien signifie quelque chose dans le sens positif, et en donnent pour raison que ce mot a été placé à la fin de la phrase? Quelque chose a été fait, disent-ils, et puisque quelque chose a été fait, le mot rien signifie ce quelque chose. Assurément le besoin de contredire leur a fait perdre le sens commun; aussi ne peuvent-ils pas comprendre que cette proposition: « Sans lui il n'a été fait rien », est identiquement la même que celle-ci: « Sans lui rien n'a été fait ». Prenons une autre forme, en donnant au mot rien un sens positif, remplaçons-le par le mot maison; nous aurons alors: Sans lui fut faite la maison, ou, ce qui revient au même. Sans lui la maison fut faite. Laissons maintenant au mot rien son sens naturel de néant, et nous retrouvons l'identité de ces deux propositions : Sans lui rien n'a été fait; sans lui il n'a été fait rien. Supposé qu'on demande à quelqu'un: Qu'avez-vous fait, et qu'il réponde: Rien; que penserait-on d'un calomniateur qui lui dirait: Vous avez donc fait quelque chose, car le mot rien signifie quelque chose? Mais nous trouvons le Sauveur lui-même se servant de la même expression à la fin d'une phrase: « Et je n'ai jamais rien dit secrètement<sup>12</sup> »; qu'ils lisent donc et se renferment dans un profond silence.

---

<sup>6</sup>Ps. CII, 8.

<sup>7</sup>Matt. V, 45.

<sup>8</sup>Ezéch. XXXIII, 11.

<sup>9</sup>Sag. XII, 2.

<sup>10</sup>Rom. II, 4-6.

<sup>11</sup>Ezéch. XVIII, 21.

<sup>12</sup>Ps. CII, 8.

## **CHAPITRE XXVI. LES CRÉATURES TIRÉES DU NÉANT.**

Dieu n'a pas engendré les créatures de sa propre substance, il les a faites par son Verbe, et pour les faire il ne s'est pas servi d'une matière préexistante, mais il les a tirées du néant; voilà pourquoi l'Apôtre a dit: « Les choses qui ne sont pas, Dieu les appelle comme celles qui sont<sup>13</sup> ». Le passage suivant du livre des Macchabées est plus formel encore: « Je vous en prie, mon fils, regardez le ciel, la terre et tout ce qu'ils renferment; voyez et sachez que rien de tout cela n'existait et n'avait besoin d'être pour que Dieu nous créât<sup>14</sup> ». Nous lisons au livre des psaumes-, « Dieu dit, et tout a été fait<sup>15</sup> ». Il est donc évident que ce n'est pas de lui-même que Dieu a engendré tout ce qui existe; il a tout créé par la puissance de sa parole et de son commandement. Si ce n'est pas de lui qu'il a tiré toutes choses, c'est donc du néant. Et en effet, où pouvait-il prendre ailleurs la matière de la création, puisque l'Apôtre dit clairement : « Tout est de lui, par lui et en lui<sup>16</sup> ».

## **CHAPITRE XXVII. EXPLICATION DES PAROLES DE L'APÔTRE.**

Ce mot: Tout est de Dieu, ne signifie pas que tout soit de la substance de Dieu; ce qui est de sa substance est assurément de lui; mais tout ce qui est de lui n'est pas pour cela de sa substance. Le ciel et la terre sont de lui parce qu'il les a créés, mais ils ne sont pas de lui en ce sens qu'ils sont de sa substance. Qu'un homme donne naissance à un fils et construise une maison : le fils et la maison sont de lui; mais le fils est formé de sa propre substance, tandis que la maison est formée de terre et de bois. De plus, ces matériaux de construction lui sont nécessaires parce qu'il est homme et qu'en cette qualité il ne peut faire quoi que ce soit de rien; quant à Dieu, de qui, par qui, en qui tout existe, il est tout-puissant et comme tel il n'avait besoin d'aucune matière préexistante pour créer l'univers.

## **CHAPITRE XXVIII. LE PÉCHÉ EST L'OEUVRE PROPRE DU PÉCHEUR.**

Ces paroles: « Tout est de lui, par lui, en lui », désignent à notre intelligence tout ce qui a une existence naturelle. Il n'en peut être ainsi du péché, qui vicie et détruit la nature; il ne peut donc être de Dieu, et un grand nombre de passages de la sainte Écriture nous prouvent que le péché est l'oeuvre propre de la volonté des pécheurs. Citons seulement ces paroles de l'Apôtre: « Vous donc qui condamnez ceux qui le commettent et qui le commettez vous-mêmes, pensez-vous pouvoir échapper à la condamnation de Dieu? Est-ce que vous méprisez les richesses de sa bonté, de sa patience et de sa longue tolérance? Ne savez-vous

---

<sup>13</sup>Matt. V, 45.

<sup>14</sup>Ezéch. XXXIII, 11.

<sup>15</sup>Sag. XII, 2.

<sup>16</sup>Rom. II, 4-6.

pas que la bonté de a Dieu vous invite à la pénitence? Et cependant, par votre dureté et par l'impénitence de votre coeur, vous vous amassez un trésor de colère pour le jour de la vengeance et de la manifestation du juste jugement de Dieu, qui rendra à chacun selon ses oeuvres<sup>17</sup> ».

## **CHAPITRE XXIX. DIEU N'EST NULLEMENT SOUILLÉ PAR NOS PÉCHÉS.**

Tout ce que Dieu a créé existe en lui, mais il ne suit pas de là qu'il soit souillé par le péché, car il a été dit: « Il atteint à toutes « choses par sa pureté, mais rien de souillé ne peut arriver jusqu'à lui<sup>18</sup> ». En effet, nous avons prouvé que nécessairement Dieu est incorruptible et immuable: la conclusion évidente, c'est qu'il n'est accessible à aucune souillure.

## **CHAPITRE XXX. DIEU AVTEUR DES BIENS INFIMES ET TERRESTRES.**

Que Dieu seul soit le principe des biens les plus inférieurs, c'est-à-dire des biens terrestres et mortels, l'Apôtre le prouve clairement dans ce passage où il parle des membres de notre chair: « Car si un membre est glorifié, tous les autres sont dans la joie; et si un membre souffre, tous les autres partagent sa douleur » ; il dit encore: « Dieu a disposé chaque membre du corps comme il l'a voulu; Dieu a harmonisé le corps, donnant à celui qui en manquait un plus grand honneur, afin qu'il n'y eût pas de ruptures dans le corps, et que les membres fussent épris les uns à l'égard des autres d'une véritable sollicitude<sup>19</sup> ». Ce mode, cette forme et cet ordre que l'Apôtre admire dans le corps humain, vous pouvez les remarquer dans tous les animaux, les plus grands comme les plus petits; voilà pourquoi toute chair est regardée comme un bien terrestre, quoique placée dans les rangs les plus inférieurs.

## **CHAPITRE XXXI. IL APPARTIENT ÉGALEMENT A DIEU DE PUNIR ET DE PARDONNER.**

Proportionner le châtement à la faute est l'oeuvre de Dieu et non des hommes; voilà pourquoi il est écrit: « O profondeur des richesses de la science et de la sagesse de Dieu ! que ses jugements sont profonds et ses « voies insondables<sup>20</sup> ! » De même, que Dieu pardonne aux pécheurs convertis, c'est ce que prouve évidemment la mission du Sauveur sur la terre. Unissant notre humanité à sa divinité, c'est dans l'humanité qu'il avait revêtue dans le sein

---

<sup>17</sup>Ps. CII, 8.

<sup>18</sup>Matt. V, 45.

<sup>19</sup>Ps. CII, 8.

<sup>20</sup>Matt. V, 45.

d'une femme, qu'il a daigné mourir pour nous. L'Apôtre exalte cet excès de la bonté et de l'amour de Dieu pour nous: « Dieu a fait éclater son amour pour nous, en ce que, alors même que nous étions encore pécheurs, Jésus-Christ est mort pour nous dans le temps marqué. Maintenant donc que nous sommes justifiés par son sang, nous serons, à plus forte raison, délivrés par lui de la colère de Dieu. Car si, lorsque nous étions ennemis de Dieu, nous avons été réconciliés en lui par la mort de son Fils, à plus forte raison, étant maintenant réconciliés avec lui, nous serons sauvés par la vie de ce même Fils<sup>21</sup> ». Voulant ensuite nous montrer qu'en faisant aux pécheurs condonation du châtement qu'ils méritent, Dieu ne commet aucune injustice, le même Apôtre ajoute: « Que dirons-nous? est-ce que Dieu est injuste en déposant sa colère<sup>22</sup>? » Enfin, dans un autre passage il expose en peu de mots, et la bonté et la sévérité de Dieu: « Vous voyez donc la bonté et la sévérité de Dieu ; sa sévérité contre ceux qui sont tombés dans le péché, et sa bonté envers vous si vous persévérez dans le bien<sup>23</sup> ».

## CHAPITRE XXXII. LE POUVOIR DE NUIRE VIEN DE DIEU.

Même le pouvoir de nuire ne peut venir que de Dieu. Voilà pourquoi nous lisons dans la Sagesse: « Les rois règnent par moi, c'est par moi aussi que les tyrans possèdent la terre<sup>24</sup> ». L'Apôtre dit de même « Toute puissance vient de Dieu<sup>25</sup> ». Job, pour justifier Dieu, ne craint pas de dire de lui « qu'il fait régner l'homme hypocrite, à cause de la perversité du peuple<sup>26</sup> ». En parlant du peuple d'Israël, Dieu prononce cette terrible parole: « Je leur ai donné un roi dans ma colère<sup>27</sup> ». Quelle injustice peut-il y avoir de la part de Dieu à donner aux méchants le pouvoir de nuire, puisqu'il ne se propose que d'éprouver la patience des bons et de punir l'iniquité des méchants? En vertu de ce pouvoir donné au démon, Job fut éprouvé, pour que sa justice parût avec plus d'éclat<sup>28</sup>; Pierre fut tenté pour être corrigé de sa présomption<sup>29</sup>; Paul fut souffleté de peur qu'il ne cédât à l'orgueil<sup>30</sup>, et Juda condamné à se pendre<sup>31</sup>. On ne peut donc reprocher à Dieu aucune injustice dans ce pouvoir de nuire qu'il accorde au démon; toutefois, comme dans l'exercice de ce pouvoir le démon se laisse diriger par sa volonté perverse, c'est cette volonté même que Dieu punit d'un châtement éternel dans la personne du démon et des impies qui persévèrent dans ses voies; c'est à eux

---

<sup>21</sup>Ezéch. XXXIII, 11.

<sup>22</sup>Sag. XII, 2.

<sup>23</sup>Ps. CII, 8.

<sup>24</sup>Matt. V, 45.

<sup>25</sup>Ezéch. XXXIII, 11.

<sup>26</sup>Sag. XII, 2.

<sup>27</sup>Rom. II, 4-6.

<sup>28</sup>Ezéch. XVIII, 21.

<sup>29</sup>Ps. L, 19.

<sup>30</sup>II Cor. XII, 7.

<sup>31</sup>Matth., XXVII, 5.

qu'il sera dit : « Allez au feu éternel que mon Père a préparé pour le démon et ses anges<sup>32</sup> ».

## **CHAPITRE XXXIII. LES ANGES DEVENUS MAUVAIS PAR LE PÉCHÉ.**

Dieu avait créé les anges dans un état de justice et de sainteté; mais en péchant ils devinrent mauvais. De là ces paroles de saint Pierre : « Si Dieu n'a pas épargné les anges devenus pécheurs, s'il les a enchaînés dans une prison de ténèbres où il les conserve pour les punir à l'heure du jugement<sup>33</sup> ». Cet Apôtre annonce clairement par là qu'un nouveau châtiment leur est réservé au jugement dernier ; et c'est de ce châtiment que parlait le Sauveur quand il disait : « Allez au feu éternel qui a été préparé au démon et à ses anges », : Ces démons subissent déjà les tourments de l'enfer dans ce lieu ténébreux qui leur sert de prison. Dès lors, quand leur séjour est désigné sous le nom de ciel, il ne faut pas entendre par là cette atmosphère supérieure où se jouent les étoiles, mais uniquement les basses régions où les oiseaux déploient leur vol; de là leur nom: les oiseaux du ciel. Voilà pourquoi, parlant de ces anges mauvais contre lesquels il nous faut combattre sans relâche, si nous voulons vivre dans la piété, l'apôtre saint Paul les appelle : « Des esprits de malice répandus dans l'air<sup>34</sup> ». Et pour que nous comprenions plus facilement qu'il ne s'agit pas ici des régions supérieures du ciel, il dit dans la même épître : « Selon le prince des puissances de l'air, cet esprit qui exerce maintenant son pouvoir sur les enfants de l'incrédulité<sup>35</sup> ».

## **CHAPITRE XXXIV. LA NATURE DU PÉCHÉ.**

Le péché, à proprement parler, ne consiste pas à désirer des natures mauvaises, mais à abandonner les meilleures. Nous lisons dans l'Écriture : « Toute créature de Dieu est bonne<sup>36</sup> »; dès lors tout arbre planté par Dieu dans le paradis terrestre était bon. Il suit de là qu'en touchant à l'arbre défendu, le véritable crime de l'homme n'a pas été de désirer une nature mauvaise; s'il a péché, c'est en renonçant à ce qui était meilleur. En effet, le Créateur est au bien plus excellent que ne l'est toute créature sortie de ses mains; ses ordres ne devaient donc pas être violés pour toucher à un fruit défendu, quoique bon; en renonçant à un bien plus excellent, le bien de la créature devenait l'objet de ses désirs, et il y touchait malgré la défense de Dieu même. Aucun arbre mauvais n'avait donc été planté par le Créateur dans le paradis terrestre ; mais ce qui était un bien plus excellent que tous les autres, c'était Dieu lui-même qui défendait de toucher à tel arbre en particulier.

---

<sup>32</sup>Id. XXV, 41.

<sup>33</sup>Ps. CII, 8.

<sup>34</sup>Matt. V, 45.

<sup>35</sup>Ezéch. XXXIII, 11.

<sup>36</sup>Sag. XII, 2.

## **CHAPITRE XXXV. POURQUOI LA DÉFENSE FAITE A ADAM.**

En formulant à l'homme cette défense, Dieu voulait lui faire sentir que l'âme raisonnable ne s'appartient pas à elle-même, mais qu'elle doit être soumise à Dieu, qu'elle reste dans l'ordre de son salut par l'obéissance, et qu'elle le corrompt par la révolte. Voilà pourquoi l'arbre objet de la défense était appelé : « L'arbre de la connaissance du bien et du mal<sup>37</sup> ». En y touchant malgré la défense, l'homme devait subir le châtement de son péché et éprouver par là quelle était la différence entre le bien de l'obéissance et le mal de la rébellion.

## **CHAPITRE XXXVI. LE MAL VIENT DE L'ABUS DES CRÉATURES.**

Personne ne poussera la folie jusqu'à soutenir qu'une créature de Dieu était digne de mépris, surtout quand il s'agit d'un arbre planté par lui dans le paradis terrestre. Peut-on même mépriser les ronces et les épines enfantées par la terre pour punir l'homme de son péché, et envoyées par Dieu pour rendre son travail plus amer? Ces plantes n'ont-elles pas leur mode, leur forme et leur ordre ? il suffit de les examiner à ce point de vue pour les trouver dignes d'éloge. Si donc elles deviennent des maux pour l'homme, c'est qu'elles devaient lui servir de châtement pour son péché. Le péché, comme je l'ai dit, ne consiste donc pas à désirer une mauvaise nature, mais à renoncer à une nature plus excellente; c'est cette préférence même qui est un péché, et non la nature dont on abuse en péchant. Par conséquent, le mal vient uniquement de l'abus du bien. De là cette menace des rigueurs du jugement de Dieu, lancée par l'Apôtre contre ceux qui ont servi et honoré la créature de préférence au Créateur<sup>38</sup> ». Ce n'est pas la créature qu'il condamne ; la condamner ce serait faire injure à Dieu, mais ceux qui ont abusé du bien en renonçant à un bien supérieur.

## **CHAPITRE XXXVII. DIEU TIRE LE BIEN DU MAL.**

Si toutes les natures conservaient leur mode, leur forme et l'ordre qui leur est propre, le mal n'existerait pas. D'un autre côté, on peut vouloir abuser de ces biens, mais rien ne peut vaincre la volonté de Dieu qui sait, dans sa toute-puissance, faire entrer les pécheurs mêmes dans l'ordre général de la création. Si, par le dérèglement de leur volonté, ils ont abusé des biens de la nature, Dieu dans sa justice infinie saura tirer le bien du mal en frappant de châtements mérités ceux qui avaient embrassé la voie perverse de l'iniquité.

## **CHAPITRE XXXVIII. L'ENFER EN SOI N'EST PAS UN MAL.**

Ce feu éternel réservé pour le tourment des impies, par lui-même n'est pas un mal, car il a son mode, sa forme, son ordre, sans qu'aucune iniquité y ait porté la dépravation. Ce qui est

---

<sup>37</sup>Ps. CII, 8.

<sup>38</sup>Matt. V, 45.

un mal pour les damnés, c'est le châtement dû à leurs péchés. La lumière qui nous éclaire est un tourment pour ceux qui ont mal aux yeux; il ne suit pas de là cependant que la lumière soit une nature mauvaise.

## **CHAPITRE XXXIX. EN QUEL SENS LE FEU DE L'ENFER EST-IL ÉTERNEL.**

En disant que le feu de l'enfer est éternel, nous entendons uniquement qu'il ne finira jamais; ce n'est donc pas en ce sens que, comme Dieu n'a pas eu de commencement, ce feu n'en aurait pas eu davantage: il n'est donc pas éternel dans toute l'étendue de ce mot. De plus, quoique destiné à servir perpétuellement de châtement aux pécheurs, il est soumis au changement par sa nature même. Au contraire, ce qui est véritablement éternel, non-seulement n'a pas eu de commencement et n'aura pas de fin, mais encore jouit d'une immutabilité réelle; et à ce titre encore Dieu seul est éternel, car lui seul ne peut changer. Autre chose est de ne pas changer, malgré la possibilité où l'on est de changer, autre chose est de ne pouvoir changer. Ainsi nous disons de tel homme qu'il est bon; cependant il est certain qu'il n'est pas bon de la bonté de Dieu même, car il est dit : « Personne n'est bon si ce n'est Dieu<sup>39</sup> » ; notre âme est immortelle, cependant elle ne l'est pas comme Dieu dont il est écrit « qu'il a seul l'immortalité<sup>40</sup> » ; on dit de l'homme qu'il est sage, mais il ne l'est pas comme Dieu dont il est dit : « A Dieu seul sage<sup>41</sup> » ; de même enfin, quand nous disons du feu de l'enfer qu'il est éternel, nous déclarons qu'il n'est pas éternel dans le même sens que Dieu, à qui seul appartient la véritable éternité dans toute l'extension et la portée du mot.

## **CHAPITRE XL. RIEN NE PEUT NUIRE A DIEU.**

La foi catholique, la saine doctrine, la vérité même, bien comprise, nous enseignent que personne ne peut nuire à la nature de Dieu, que cette nature ne peut nuire injustement à personne, et enfin que personne ne nuit sans en recevoir le châtement. Écoutons l'Apôtre : « Celui qui nuit subira le même châtement; car en Dieu il n'y a aucune acception des personnes<sup>42</sup> » .

## **CHAPITRE XLI. ERREURS MANICHÉENNES SUR LA NATURE DU BIEN ET DU MAL.**

Quand donc les Manichéens consentiront-ils à peser sérieusement ces considérations sans aucun parti pris de justifier leur erreur, et sans fouler aux pieds la redoutable majesté de

---

<sup>39</sup>Ps. CII, 8.

<sup>40</sup>Matt. V, 45.

<sup>41</sup>Ezéch. XXXIII, 11.

<sup>42</sup>Matt. V, 45.

Dieu ? Alors du moins ils cesseraient leurs blasphèmes criminels, ils comprendraient toute la folie d'un système qui suppose deux natures indépendantes et éternelles : l'une bonne, qu'ils appellent Dieu; et l'autre mauvaise, que Dieu n'a pas créée. Quelle n'est donc pas l'erreur, la folie, disons le mot, l'absurdité qui les aveugle, puisqu'ils ne voient pas que dans ce qu'ils appellent le souverain mal par nature, ils supposent des biens en grand nombre : la vie, la puissance, la santé, la mémoire, l'intelligence, l'harmonie, la force, la richesse, le sentiment, la lumière, la douceur, la mesure, le nombre, la paix, le mode, la forme et l'ordre? Au contraire, dans ce qu'ils appellent le souverain bien, ils supposent une multitude de maux : la mort, la maladie, l'oubli, la folie, la perturbation, l'impuissance, la pauvreté, la sottise, l'aveuglement, la douleur, l'iniquité, la honte, la guerre, l'intempérance, la difformité, la perversité. Ils soutiennent, par exemple, que les princes des ténèbres ont vécu dans leur nature, et que dans leur royaume ils ont eu la santé, la mémoire et l'intelligence; car ils supposent que le prince des ténèbres a prononcé une harangue telle que, sans le secours d'une grande mémoire et d'une vive intelligence, il n'aurait pu ni la débiter ni être compris par ses auditeurs; ils ajoutent qu'il y avait une harmonie parfaite entre leur âme et leur corps, qu'ils régnaient par l'éclat de la puissance, qu'ils possédèrent d'immenses richesses, qu'ils avaient des yeux pour percevoir la lumière naturelle et dont la perspicacité était immense; que ces yeux cependant avaient besoin de lumière pour voir; et de là vient qu'ils ont reçu le nom de lumières ou flambeaux; qu'ils ont joui de toute la suavité du bonheur, et qu'ils avaient des membres et des habitations déterminées. Il faut même avouer qu'il y avait là quelque beauté, car autrement ils ne se seraient pas épris d'amour pour leurs Mariages, et les parties de leur corps n'auraient conservé aucune harmonie; ce n'est même qu'à cette condition qu'ils peuvent donner un caractère de probabilité à toutes les suppositions délicates auxquelles ils s'abandonnent sur cette matière, De même il y fallait la paix, autrement l'autorité du prince aurait été méprisée. Il y fallait un certain mode ; autrement il n'y aurait eu entre eux aucune société possible ni pour agir, ni pour manger, ni pour boire, ni pour persécuter, ni pour faire toute autre chose; d'ailleurs, sans un mode quelconque il n'aurait pu y avoir aucune forme déterminée, et c'est le contraire qui résulte de la description qu'ils nous font de leur vie et de leurs actes. Il y fallait une forme, car sans elle aucune qualité naturelle ne saurait exister. Il y fallait un ordre, car sans cela on ne trouve plus ni maîtres pour commander, ni sujets pour obéir, ni harmonie dans les êtres vivants, ni convenance dans la disposition des membres, ni par là même possibilité d'agir. Quant à la nature de Dieu, ou ils la supposent morte, ou je ne vois plus à quoi Jésus-Christ est venu apporter le bienfait de la résurrection. Si elle n'est pas malade, qu'est-ce que Jésus-Christ guérit? Si elle n'a rien oublié, pourquoi le Sauveur lui rappelle-t-il? Si elle n'est pas ignorante, pourquoi ses enseignements? Si elle n'est pas troublée, pourquoi la réintégrer ? Si elle n'est pas vaincue et captive, pourquoi la délivrer? Si elle n'est pas dans le besoin, pour. quoi venir à son secours? Si elle n'a pas perdu le sentiment, pourquoi lui rendre la vigueur? Si elle n'est pas aveugle, pourquoi l'éclairer? Si elle n'est pas dans la douleur, pourquoi lui rendre la joie ? Si

elle n'est pas portée au mal, pourquoi la corriger par des préceptes ? Si elle n'est pas souillée, pourquoi la purifier? Si elle n'est pas en guerre, pourquoi lui promettre la paix ? Si elle n'est pas immodérée, pourquoi lui imposer le frein de la loi? Si elle n'est pas difforme, pourquoi la réformer? Si elle n'est pas pervertie, pourquoi l'amender? Tous ces fruits de salut apportés par Jésus-Christ ne s'appliquent nullement à cette nature que Dieu a faite, et que son libre arbitre a dépravée par le péché, mais bien à cette nature, à cette substance de Dieu, qui n'est autre chose que Dieu lui-même. Se peut-il une erreur plus grossière ?

## **CHAPITRE XLII. BLASPHEMES MANICHÉENS CONTRE LA NATURE DE DIEU.**

A quoi pourrait-on comparer ces blasphèmes? Les autres sectes les plus perverses n'ont rien imaginé de semblable. Et cependant si nous envisageons le manichéisme à un autre point de vue dont nous n'avons pas encore parlé, nous trouvons que ces blasphèmes contre la nature de Dieu révèlent un caractère plus grand encore de perversité et d'horreur. En effet, ils ne craignent pas de soutenir qu'un certain nombre d'âmes, formées de la substance et de la nature même de Dieu, sont enchaînées pour l'éternité dans le gouffre horrible des ténèbres, non pas pour s'être abandonnées volontairement au péché, mais parce qu'elles ont été vaincues et opprimées par la nation des ténèbres, nature essentiellement mauvaise qu'elles étaient venues combattre, non pas volontairement, mais pour obéir aux ordres de leur père. Quel crime ! quelle audace incroyable ! se peut-il que Dieu soit l'objet d'une telle croyance, d'un tel langage, d'une semblable doctrine? Les pressez-vous de se justifier, ils se précipitent en aveugles sur des affirmations plus criminelles encore, ils soutiennent que si la nature de Dieu, bonne par elle-même, devient victime de si grands maux, c'est par suite de son mélange avec la nature mauvaise. Abandonnée à elle-même elle ne serait jamais devenue la victime de toutes ces infortunes. A ce prix une nature incorruptible ne méritera nos éloges que parce qu'elle ne se nuit pas à elle-même, et non parce qu'elle serait hors d'atteinte de la part de quiconque voudrait la frapper. De plus, si la nature des ténèbres a nui à la nature de Dieu, la nature de Dieu a nui à la nature des ténèbres. Ce sont donc là deux maux qui se combattent réciproquement; encore faut-il remarquer que la nation des ténèbres a été la moins coupable : car si elle a nui, elle a nui sans le vouloir; ce qu'elle se proposait, ce n'était pas de nuire, mais de jouir du bien de Dieu. Au contraire, Dieu voulait anéantir cette nation rivale; c'est du moins ce que Manès affirme clairement dans la lettre de son Fondement ruineux. Il venait de dire: « Ainsi fut fondé son glorieux empire sur la terre de lumière et de bonheur, en sorte que rien au monde ne peut ni l'ébranler ni le détruire ». Puis, oubliant ces paroles, il ajoute presque aussitôt: « Le Père de la lumière bienheureuse, prévoyant la ruine immense qui devait surgir du sein des ténèbres et menacer son règne de bonheur, comprit qu'il fallait leur opposer une puissance imposante, capable de détruire la race des ténèbres, afin qu'après cette destruction les habitants de la lumière

pussent jouir d'un repos éternel ». Voilà donc que Dieu craint pour son empire le ravage et la destruction. Comment alors cet empire était-il fondé sur une terre brillante et heureuse, à tel point qu'il ne pouvait être ni ébranlé ni renversé par personne ? Mû par la crainte, le voilà qui entreprend de nuire à la nation voisine ; il multiplie les efforts pour la détruire, afin de procurer aux habitants de la lumière un repos éternel. Pourquoi ne pas ajouter et un esclavage éternel? Est-ce que ces âmes fixées pour jamais dans le gouffre des ténèbres, n'habitaient pas ce royaume de lumière? n'est-ce pas d'elles qu'il a dit qu' « elles avaient été condamnées à errer loin de leur nature lumineuse? » Il était ainsi forcé d'avouer qu'elles avaient péché par l'effet de leur libre volonté; lui qui ne voit dans le péché que le résultat de la coaction exercée par la nature contraire. Il prouve ainsi qu'il ne sait pas ce qu'il dit; je me le représenterais volontiers comme renfermé lui-même dans le gouffre de ténèbres dont il a le mérite de l'invention, et dont il cherche inutilement à sortir. Mais libre à lui de débiter ses mensonges aux malheureux qu'il a séduits, et qui ont pour lui plus de respect qu'ils n'en ont pour Jésus-Christ; ce n'est pas trop de leur vendre ses fables, aussi ennuyeuses que sacrilèges, moyennant quelques témoignages d'adoration. Je lui laisse toute son éloquence: libres lui d'enchaîner la nation des ténèbres dans un cachot ténébreux, sauf à enchaîner au dehors la nature de lumière, à laquelle il promet un repos perpétuel, après la destruction de son ennemi. Dans une telle condition, est-ce que le châtement de la lumière n'est pas plus cruel que celui des ténèbres? est-ce que la nature divine n'est pas punie plus rigoureusement que la nation ennemie? Celle-ci, sans doute, est plongée dans les ténèbres, mais il est dans sa nature d'habiter les ténèbres; quant à ces âmes, qui n'ont d'autre nature que la nature même de Dieu, et qui, dit-il, n'ont pu entrer dans ce royaume pacifique, elles seront donc privées de la vie et de la liberté de la lumière sainte, et fixées pour toujours dans ce gouffre d'horreur ! Voici, sur ce sujet, les paroles mêmes de Manès . « Ces mêmes âmes adhéraient aux objets qu'elles avaient aimés ; rejetées pour toujours dans ce gouffre de ténèbres, elles cherchaient encore à en sortir par leurs mérites ». La volonté ne jouit donc pas du libre arbitre ? Voyez jusqu'à quel point cet insensé ignore ce qu'il avance, comme par ses contradictions il se fait à lui-même une guerre plus cruelle que celle même qu'il déclare au dieu de la nation des ténèbres. Si les âmes de la lumière sont damnées parce qu'elles ont aimé les ténèbres, quelle injustice de damner la nation des ténèbres, qui a si ardemment aimé la lumière ! Oui, dès le commencement la nation des ténèbres a ardemment aimé la lumière ; puisqu'elle voulait la posséder, pouvait-elle avoir la volonté de l'éteindre? Au contraire, la nature de lumière a voulu détruire les ténèbres ; à peine vaincue, elle les a aimées. Je vous donne le libre choix: Son amour pour les ténèbres lui était-il imposé par une invincible nécessité, ou procédait-il d'une volonté libre? Dans le premier cas, pourquoi est-elle damnée? Dans le second, comment expliquer une telle iniquité dans la nature de Dieu ? Si la nature de Dieu a subi la nécessité d'aimer les ténèbres, elle a donc été vaincue et non victorieuse ; si cet amour a été de sa part parfaitement volontaire, pourquoi dès lors ne pas attribuer ouvertement la volonté de pécher à la lumière que Dieu a engendrée, plutôt qu'à la nature

qu'il a tirée du néant ?

## **CHAPITRE XLIII. LA NATURE DE DIEU ACCUSÉE PAR LES MANI- CHÉENS.**

Si nous parvenons à prouver que, même avant le mélange du mal, inqualifiable folie à laquelle cependant ils n'hésitent pas à ajouter foi, la nature même de la lumière se trouvait entachée de grands maux, que pourrions-nous ajouter à d'aussi horribles blasphèmes ? D'abord, avant de combattre, elle subit la dure et inévitable nécessité de faire la guerre; n'était-ce pas là déjà un bien grand mal, quand il n'y avait encore eu aucun mélange du mal? Pourrait-il m'expliquer cette effrayante contradiction ? Si la nécessité n'est pour rien dans ce phénomène, toute la responsabilité doit peser sur la volonté ; mais encore ne puis-je pas comprendre un Dieu qui veut nuire à sa propre nature, quand aucun ennemi ne pouvait l'atteindre; un Dieu qui pousse la cruauté jusqu'à mêler au mal sa propre nature, sauf par la suite à en purifier une partie d'une manière honteuse, et à damner injustement l'autre partie? C'est là cependant le triste effet d'une volonté criminelle, barbare et cruelle, et cela avant d'avoir été mêlée à la nation contraire ! Ce Dieu ignorait-il donc que ses membres s'éprendraient d'amour pour les ténèbres, et qu'ils se poseraient en ennemis de la sainte lumière, c'est-à-dire en ennemis non seulement de leur Dieu, mais encore du Père qui les avait engendrés ? Mais alors comment expliquer en Dieu cette affreuse ignorance avant qu'il eût subi aucun mélange avec la nation des ténèbres ? Admettez-vous que rien ne lui était caché? j'en conclurai alors qu'il était victime d'une éternelle cruauté, puisqu'il contemplant d'un oeil tranquille la future souillure et la future damnation qui attendait sa nature; s'il en souffrait à l'avance, il était donc éternellement malheureux. D'un côté comme de l'autre, comment m'expliquerez-vous un mal aussi grave dans le souverain bien, avant tout mélange avec le souverain mal ? Attribuez-vous cette ignorance uniquement à la partie de sa nature qui est enchaînée dans le gouffre éternel ? Cette partie appartenait à la nature de Dieu ; donc il pouvait y avoir une ignorance éternelle dans la nature de Dieu. Le savait-elle ? alors de toute éternité elle était malheureuse. Encore une fois, comment un si grand mal avant qu'elle eût été mêlée à la nation des ténèbres ? Mais peut-être qu'elle était dans toute la joie de la charité, parce que le châtement qu'elle devait subir procurerait un éternel repos aux habitants de la lumière ? Pour peu que l'on comprenne l'horreur d'un tel langage, on ne peut que le frapper d'anathème. Et encore, si en faisant preuve d'un tel amour, elle ne devait pas elle-même devenir l'ennemie de la lumière; oubliant un instant qu'il s'agit de la nature de Dieu, on pourrait la louer, comme on applaudit à tout homme qui, pour sauver sa patrie, se condamne volontairement à tel mal, pourvu que ce mal ne soit que pour un temps et non pas éternel. Or, il n'en est pas ainsi dans la question qui nous occupe, car c'est pour l'éternité que cette nature, la nature même de Dieu, est enchaînée dans le gouffre des ténèbres. Libre donc à vous de supposer en Dieu cette joie, mais avouez du moins que

cette joie est uniquement criminelle et horriblement sacrilège, si elle doit avoir pour effet en Dieu d'aimer les ténèbres et de devenir l'ennemi de la sainte lumière. Comment donc expliquer un si grand mal avant que la nature de Dieu eût été mêlée à la nation ennemie ? Attribuer tant de biens au souverain mal, et de si grands maux au souverain bien qui est Dieu, n'est-ce pas là une absurdité aussi impie que criminelle, et qui soulève de dégoût le coeur le plus insensible ?

## **CHAPITRE XLIV. TURPITUDES INCROYABLES IMAGINÉES EN DIEU PAR MANÈS.**

Nous savons qu'ils enseignent que la partie de la nature de Dieu a été mêlée au ciel, à la terre, aux choses souterraines, corporelles, sèches et humides, à toutes les chairs, à toutes les semences d'arbres, d'herbes, d'hommes et d'animaux. Nous catholiques nous enseignons que Dieu est présent partout et en tout par sa puissance divine, pour tout administrer et tout gouverner seulement nous le croyons évidemment dégagé de toute union substantielle avec les choses créées, à plus forte raison, nous déclarons qu'il n'en reçoit aucune souillure, aucune tache, aucune corruption. Pour eux, au contraire, la substance divine a été enchaînée, opprimée, souillée, et elle obtient sa délivrance, sa liberté, sa purification, non-seulement par la course du soleil et de la lune et par les forces de la lumière, mais aussi par ses élus. De semblables erreurs, de telles turpitudes aussi sacrilèges qu'incroyables, loin d'être acceptées, ne peuvent être décrites et répétées sans soulever une horreur profonde. Comment parler sans frémir de ces forces de la lumière, successivement transformées en figures d'hommes superbes et de femmes ravissantes opposées les unes aux autres; de cette vie, de ce contact résulte l'affreux bouillonnement de toutes les passions, de la plus grossière concupiscence. De ce foyer incandescent la nature de Dieu s'écoule et s'échappe par la génération, c'est cette délivrance qui constitue sa purification, purification plus honteuse assurément que la souillure elle-même<sup>43</sup>. Croira-t-on jamais, non-seulement qu'il en soit ainsi, mais que de telles horreurs puissent être écrites et répétées ! Et ces Manichéens, qui craignent de lancer l'anathème à Manès et à sa doctrine, n'hésitent pas à croire en Dieu des actions aussi repoussantes, des oeuvres aussi criminelles !

## **CHAPITRE XLV. TURPITUDES JUSTEMENT ATTRIBUÉES AUX MANICHÉENS.**

Voyons ensuite comment cette purification de la nature de Dieu s'opère par le moyen des élus. Cette substance, disent-ils, est enchaînée dans tous les aliments; que les élus, les initiés absorbent ces aliments, qu'ils les mangent ou les boivent, la haute sainteté qu'ils pratiquent devient l'arme infailible avec laquelle ils mettent en liberté cette malheureuse nature

---

<sup>43</sup>Ps. CII, 8.

de Dieu jusqu'alors tristement enchaînée. Ces misérables ne voient donc pas les horribles conséquences que l'on tire contre eux de leur propre doctrine; ils s'abritent, il est vrai, derrière des dénégations, mais ces dénégations ne sont rien tant qu'ils n'ont pas anathématisé Manès et cessé d'être Manichéens. Si, comme ils le disent, la partie de Dieu est liée à toutes les semences, et qu'elle soit purifiée par la manducation des élus, comment ne pas conclure qu'ils font eux-mêmes ce que le Trésor attribue aux vertus du ciel et aux princes des ténèbres? Ne disent-ils pas, en effet, que leur corps a été formé par la nation des ténèbres, et qu'en lui se trouve enchaînée cette substance vitale, qui n'est autre qu'une partie de la substance même de Dieu ? Il faut délier cette nature, il faut la purifier par la manducation, ce sont eux-mêmes qui l'avouent; que l'on juge alors des horribles conséquences qui découlent nécessairement de semblables principes !

## **CHAPITRE XLVI. CRIMINELLE DOCTRINE DE LA LETTRE FONDAMENTALE.**

Les Manichéens soutiennent également qu'Adam, le premier homme, a été créé par les princes des ténèbres, mais que dans cette création ils ont agi de manière à ne pas laisser s'échapper la lumière qui était en eux. En effet, dans la Lettre fondamentale ils nous représentent le père du premier homme, le prince des ténèbres siégeant au milieu des autres princes et leur adressant les paroles suivantes que Manès nous a conservées: « Que vous semble-t-il de cette grande lumière qui commence à briller? Voyez comme elle agite le pôle, comme elle ébranle une multitude de puissances ! Il m'a donc paru convenable de vous demander tout ce que vous possédez de lumière; alors de ce héros qui nous a apparu dans toute sa gloire, je reproduirai l'image, et c'est par cette image que nous pourrions régner un jour, quand nous serons délivrés des ténèbres. Après une mûre délibération sur ces paroles, ils proclamèrent la justesse et l'équité de la demande qui leur était faite. En effet, ils ne pouvaient pas espérer qu'ils conserveraient toujours cette lumière; ils crurent donc plus convenable de l'offrir spontanément à leur chef, comptant bien qu'ils pourraient ainsi régner un jour. Maintenant voyons comment ils se dépouillèrent de la lumière qu'ils possédaient. Toutes les divines Ecritures, toutes les révélations célestes sont pleines de l'explication de ce mystère. Il est du reste très-facile de comprendre comment les sages ont reçu cette connaissance, puisqu'elle jaillit d'elle-même à l'esprit de celui qui se livre attentivement à cette étude ». Manès entre ici dans des détails que la pudeur nous défend de reproduire. Cette assemblée des princes des ténèbres est formée, comme nous le disions plus haut, d'hommes superbes et de femmes ravissantes. Une scène d'horrible corruption se produit. Le prince des ténèbres dévore avidement le produit de ce libertinage; ainsi repu, il s'approche de sa propre femme et rejette ainsi tous les maux qu'il s'était incorporés par son horrible manducation, en y ajoutant ceux qu'il possédait auparavant. Tel est le moyen par lequel se formèrent toutes les images des choses célestes et terrestres ; voilà comment

l'univers se peupla d'habitants.

## **CHAPITRE XLVII. MANÈS COMMANDE LA PERPÉTRATION DE CES HORREURS.**

O monstruosité criminelle ! ô affreuse ruine de toutes les âmes trompées et séduites ! Je laisse de côté les hontes infligées à la nature de Dieu dans ce triste esclavage; mais, du moins, que tous ces malheureux qui se sont laissé prendre aux séductions empoisonnées de l'erreur, veuillent donc bien réfléchir un instant; s'ils admettent que c'est par la génération que la partie de Dieu se trouve enchaînée, s'ils croient que cette partie n'est délivrée et purifiée que par la manducation, qu'ils acceptent la rigoureuse conséquence de cette erreur, qu'ils ne se contentent plus de la manducation du pain et des légumes, car ils affectent extérieurement de ne se nourrir que de ces substances, et qu'ils délivrent et purifient la partie de Dieu partout où elle se trouve enchaînée, qu'ils ne reculent pas devant les conséquences de la génération. On cite en effet des Manichéens qui, devant les tribunaux, en Paphlagonie et même dans les Gaules, n'ont pas rougi d'avouer publiquement qu'ils étaient fidèles à leur doctrine jusque dans ses dernières conséquences. Quand on leur demandait sur l'autorité de quel livre ils s'appuyaient, ils citaient le Trésor et en particulier le passage dont j'ai parlé plus haut. Quant à nos Manichéens plus discrets et plus prudents, si on leur fait cette objection, ils ont une réponse toute stéréotypée; ils disent qu'un malheureux du nombre de leurs élus, poussé sans doute parla jalousie et par la haine, a formé un schisme et imaginé cette infâme hérésie. Admettons, s'ils le veulent, qu'ils ne se livrent pas à ce comble de la dégradation; mais qu'ils conviennent aussi que ceux qui s'y livrent ne font que mettre en pratique la doctrine de leurs propres écrits. S'ils ont horreur du crime, qu'ils brûlent donc leurs livres; mais s'ils les conservent et qu'ils soient conséquents avec eux-mêmes, ils se trouvent forcés de le commettre; si malgré cela ils ne le commettent pas, j'en conclus qu'ils valent mieux que leurs livres. Mais voici qu'on leur pose le dilemme suivant: Ou purifiez la lumière de toutes les semences qui la renferment, et ne reculez devant aucune des infamies que vous affirmez ne pas commettre, ou lancez l'anathème contre Manès, qui affirme que la nature de Dieu se trouve dans toutes les semences, qu'elle est enchaînée par la génération, et qu'elle se trouve purifiée toutes les fois qu'elle est assez heureuse pour devenir l'aliment des élus. A cela que peuvent-ils répondre? à quelles tergiversations auront-ils recours? comment ne pas admettre ou qu'il faut anathématiser la doctrine, ou consommer les horreurs qu'elle commande? J'ai rappelé précédemment les maux intolérables qu'ils supposent dans la nature de Dieu, et qui l'ont placée dans la nécessité de faire la guerre. J'en ai conclu ou que Dieu était dans une ignorance absolue, seul moyen d'expliquer son éternelle sécurité, ou qu'il était en proie à une douleur et à des alarmes éternelles, dans l'attente du triste moment où arriveraient, pour une partie de lui-même, la corruption du mélange et les chaînes de la damnation éternelle. J'ai dit que la guerre éclata, mais que la substance de Dieu de-

vint captive, opprimée, souillée; qu'après une fausse victoire elle sera éternellement fixée à un horrible globe de ténèbres, et séparée pour toujours de la félicité dont elle jouissait à son origine. Or, tous ces maux, quelque repoussants qu'ils soient, ne me paraissent rien en comparaison de toutes ces turpitudes que je viens de décrire.

## **CHAPITRE XLVIII. AUGUSTIN DEMANDE A DIEU LA CONVERSION DES MANICHÉENS.**

Seigneur, Dieu de toute patience, de toute miséricorde et de toute vérité<sup>44</sup>; vous qui faites lever votre soleil sur les bons et sur les méchants, qui faites tomber la rosée du ciel sur les justes et sur les coupables<sup>45</sup>; qui ne voulez pas la mort du pécheur, mais qu'il se convertisse et qu'il vive<sup>46</sup>; qui appelez les coupables à faire pénitence, à renoncer à leur méchanceté et à croire en vous<sup>47</sup>; qui par votre longanimité invitez au repentir, quoique un trop grand nombre s'amassent un trésor de colère pour le jour de la vengeance et de la révélation du dernier jugement où vous rendrez à chacun selon ses oeuvres<sup>48</sup>; qui, le jour où l'homme renonce à son iniquité pour se jeter dans les bras de votre miséricorde et de votre vérité, oubliez toutes ses iniquités<sup>49</sup>; puisque vous avez inspiré à mon ministère de réfuter cette erreur aussi horrible que criminelle, accordez-moi la grâce d'arracher tous ces pécheurs à l'iniquité, comme beaucoup d'autres ont déjà retrouvé l'innocence, soit dans le saint baptême, soit dans le sacrifice d'un esprit confus et d'un coeur contrit et humilié<sup>50</sup>. Que les douleurs de la pénitence leur obtiennent la rémission des péchés et des blasphèmes qu'ils ont commis contre vous, sales savoir ce qu'ils faisaient. Telle est l'efficacité de votre miséricorde, telle est la vérité de votre baptême, telle est la puissance des clefs du royaume des cieux, confiées par vous à votre sainte Eglise, que nous ne devons jamais désespérer de ces pécheurs pendant que votre patience les conserve en ce monde. Ils peuvent comprendre encore quel crime c'est d'avoir de vous de telles idées, de tenir sur vous un semblable langage; ils peuvent reconnaître qu'ils ne sont retenus dans cette erreur déplorable que par des intérêts, des habitudes, des liens temporels et terrestres; faites donc que, frappés de vos reproches et de vos menaces, ils se réfugient dans l'immensité infinie de votre bonté, et qu'ils foulent aux pieds toutes les séductions charnelles pour s'assurer la vie céleste et le bonheur éternel.

Traduction de M. l'abbé BURLERAUX.

---

<sup>44</sup>Ps. CII, 8.

<sup>45</sup>Matt. V, 45.

<sup>46</sup>Ezéch. XXXIII, 11.

<sup>47</sup>Sag. XII, 2.

<sup>48</sup>Rom. II, 4-6.

<sup>49</sup>Ezéch. XVIII, 21.

<sup>50</sup>Ps. L, 19.